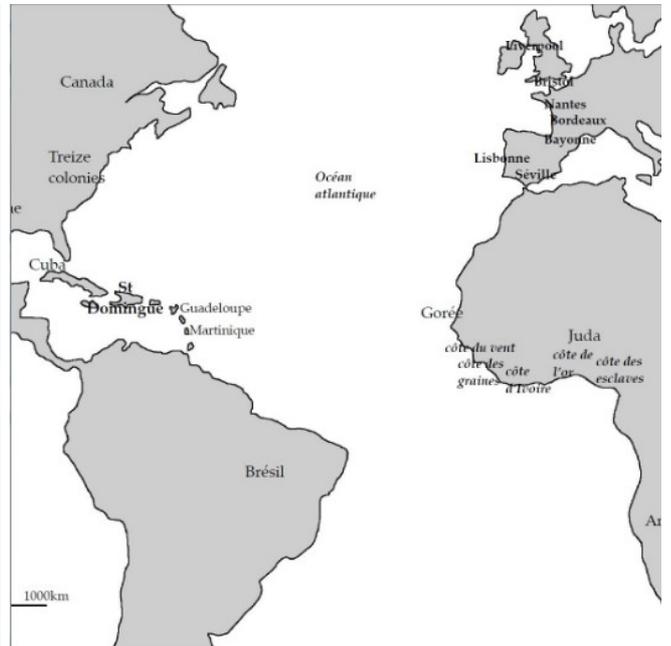
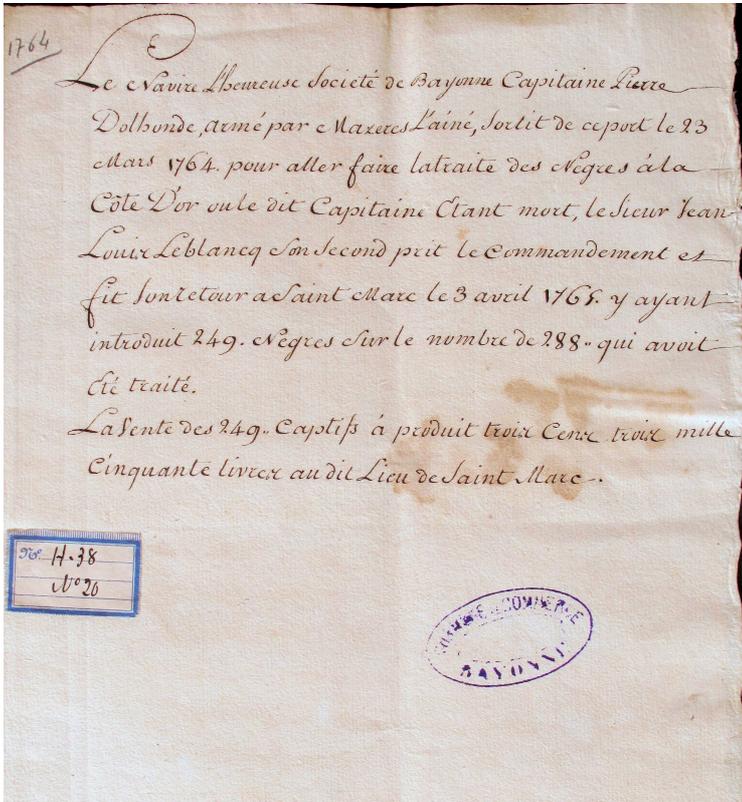


Bayonne et la traite négrière atlantique

Bayonne est à la fin du XVIII^e siècle le 8^{ème} port français. Sa population est d'environ 10 000 habitants à la fin du siècle. Sa participation à la traite négrière est modeste : une dizaine d'expéditions entre 1741 et 1792, mais il faut ajouter les navires construits à Bayonne pour ce commerce. Les grandes familles de la ville également très liées aux planteurs de Saint-Domingue.



Archives départementales des Pyrénées Atlantiques, pôle de Bayonne 2 ETP/1 327

Travail sur le document 1

1) Tracer sur la carte ci-contre l'itinéraire du navire l'Heureuse société.

2) Montrez que le voyage est dangereux pour l'équipage.....

3) Expliquez la différence entre le nombre de « nègres traités » et le nombre de « nègres vendus ».....

4) Combien coûte en moyenne un esclave noir à St Domingue?

Document 2 Combien rapporte un esclave noir?

« On peut fixer sans supposition la valeur d'un nègre dans les colonies à 1000 livres. [...] Le nègre vendu 1000 livres convertis en sucre blanc à 50 livres le quintal procure en France 20 quintaux de sucre [...] Un nègre donne ou peut donner à l'armateur pour la Guinée un bénéfice de 80 livres par chaque nègre. [...]

D'après ce calcul [...] il résulte que 12204 têtes de nègres introduits par année dans les colonies opèrent en faveur du commerce une recette [...] qui fait une valeur annuelle de 976 320 livres ».

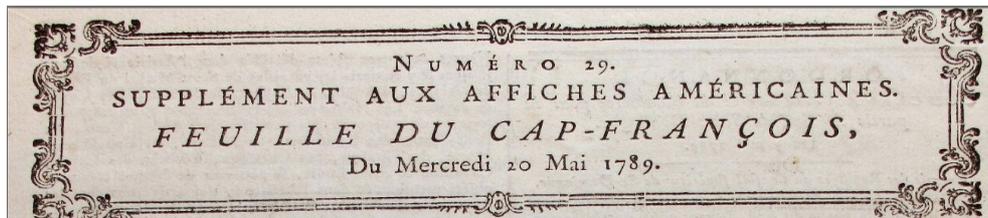
2 ETP/1 327 Mémoire sommaire sur la traite des nègres (non daté)

Questions sur le document 2

4) quelles marchandises sont vendues par les armateurs qui font du commerce avec la Guinée (Afrique) et les Colonies (Antilles)

5) Quel pourcentage reçoit l'armateur de la vente d'un esclave noir?.....

6) Quel est en théorie le bénéfice de l'armateur du navire L'heureuse destinée?.....



A)

BIENS ET EFFETS A VENDRE.

Une maison située au Petit-Carenage, rues de Picolet & du Fort aux Dames, n° 28, composée de deux grandes halles, trois chambres, quatre cabinets, cour, &c. à vendre ou à louer. S'adresser au sieur Chabert chez M^{rs} Bonnegrace & Aycard, négociants en cette ville, ou à M^e Tach, notaire, rue du Morne des Capucins.

Une Nègresse de nation Congo, âgée de 20 ans, avec son enfant âgé de quatre mois, l'un & l'autre bien constitué; ladite Nègresse est bonne blanchisseuse & repasseuse, à vendre ou à affermer. S'adresser à M. Sarrazin, inspecteur de police, rues Saint-Louis & Saint-Simon.

Plusieurs Nègres cochers & cabrouétiers, à l'essai. S'adresser à M. Broux, rues St-Louis & des Religieuses.

Cent carreaux d'excellente terre bien arrosée, bon sol, dont une grande partie en plat pays, & le reste très-exploitable, sur lesquels il y a beaucoup de bois à bâtir, situés à six lieues de Jérémie, & à quatre d'une embarcadère dont le chemin est fait. S'adresser à M^{rs} Darrigue & compagnie, passagers de Jérémie, sur le quai St-Louis, dans la maison de M^{rs} Estanfan.

1. Une habitation d'une grande contenance de terre, sise au quartier des Fonds-Blancs, baie du Fort-Dauphin, sur laquelle il y a du bois à abattre, propre pour les manufactures, une grande case, cases à Nègres, animaux, cabrouets, & autres ustensiles utiles à son exploitation, ainsi qu'une goëlette pour transporter lesdits bois au Cap; le tout appartenant à madame veuve Leclerc. S'adresser à M. Grenier, négociant en cette ville, rues Saint-Jean & Saint-Domingue, fondé de sa procuration.

B) ESCLAVES EN MARRONAGE.

Il est parti marron de l'habitation de madame de Rouffellier à la Grande Rivière des Gonaïves, un nègre nommé Frédéric, Congo, étampé V^e RUFFELLIER : en donner avis à ladite Dame ou à M^{rs} Mallecot & Demonbaïson, négociants.

1. Fanchette, Congo, âgée d'environ 30 ans, d'une taille ordinaire, un peu rouge de peau : Auguste, même nation & même âge, de la taille de 5 pieds 5 à 6 pouces, d'une jolie figure, très-noir, étampés GDLJ, font partis marrons de chez M. Grelier de la Jaloufiere, habitant au Corail, la première le 28 avril dernier, & le second le 7 du courant : en donner des nouvelles à M^{rs} Leger & compagnie, rues du Conseil & du Vieux-Gouvernement, ou à M. Grelier de la Jaloufiere sur son habitation.

1. Jean - Placide, quarteron, se disant libre, âgé de 20 à 22 ans, de la taille de 5 pieds 2 pouces, étampé sur le sein droit PS, au dessous CAP, étant un peu voué, d'une jolie figure, tachée de rouffeur, ayant les cheveux crépus, est parti marron depuis le commencement de février dernier : en donner des nouvelles à M^{rs} Pernel & Sentetx, marchands tapissiers en cette ville, près de la Comédie, qui donnent une très-bonne récompense.

ESCLAVES MARRONS ENTRÉS A LA GEOLE.

Au Cap-François, le 12 du courant, Charlot, Aouffa, sans étampe apparente, ayant les marques du navire sur le bras droit, qu'on n'a pu distinguer, le corps couvert des marques de son pays & une cicatrice au dessous de l'œil gauche, âgé d'environ 35 ans, de la taille de 5 pieds 3 pouces, disant appartenir à M. Raymond : Adrien, Bambara, étampé sur le sein droit BOUDET, de la taille de 5 pieds 6 pouces, âgé d'environ 26 ans, qui n'a su dire son nom ni celui de son maître : Jean, Samoria, étampé sur le sein droit SEQUELA, de la taille de 5 pieds 6 pouces, rougeâtre de peau, ayant trois doigts de la main gauche crochus, âgé d'environ 26 ans, disant appartenir au nommé Nicolas, nègre libre au Port de Paix : Jean-Louis, créole, étampé sur le sein gauche GARY, rougeâtre de peau, ayant une petite verrue sur le côté droit de la lèvre supérieure, âgé d'environ 35 ans, de la taille de 5 pieds, disant appartenir à M. Gary au Port au Prince : Françoise, Mouffondy, étampée sur le sein droit CDJ, ayant des marques de son pays sur les tempes, âgée d'environ 24 ans, disant appartenir à M. Chevalier; les cinq esclaves ci-dessus ont été arrêtés & ramenés de l'Espagnol : Aouffa, étampé sur le

Nègre marron : esclave en fuite
Etampé : marqué au fer rouge

Questions sur le document 3 A)

Que trouve-t-on à vendre à Saint-Domingue?.....

Questions sur le document 3 B)

Comment les noirs résistent-ils à l'esclavage?

Que peut-il leur arriver?

Que nous apprend ce journal sur la condition des esclaves à Saint-Domingue ?